

ÉDUCATION Spécificité locale

La religion à l'école, une discipline qui dépasse le confessionnel

Les professeurs de religion catholique se sont réunis récemment pour réfléchir aux manières de communiquer pour rénover l'image de la discipline. Les promoteurs de ce particularisme local mettent en avant ses atouts, éducation à l'interreligieux et au vivre ensemble en tête.

« Je me suis frotté à un collègue enseignant qui me disait : "Tu fais du culturel." Je lui ai répondu : "Non, je fais du culturel." » Dans les prises de parole des professeurs de religion catholique du secondaire, réunis récemment à l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de Sélestat pour une journée de formation continue, l'enthousiasme du pédagogue télescope souvent une forme de désarroi liée aux représentations sur la discipline.

« On a un problème d'image sur la manière dont les gens per-

çoivent le cours de religion. Ils sont souvent très décalés par rapport à la réalité, avec le souvenir du catéchisme scolaire », confirme Christophe Sperrisen, le directeur du service de l'enseignement religieux à l'école (Ere) et prêtre du diocèse de Strasbourg. « En fait, les gens ne savent pas ce qu'est l'enseignement de la religion. » Une confusion à laquelle contribue l'intitulé de « professeur de religion », déplacent plusieurs d'entre eux.

Effacer l'image accolée au catéchisme scolaire

Pour travailler à renverser une tendance perçue comme défavorable, caractérisée par l'érosion des effectifs, l'équipe pédagogique de l'Ere, le service diocésain qui a en charge le recrutement et la formation des intervenants de religion (dans le premier degré) et des professeurs de religion (dans le second degré) catholiques, a choisi, comme l'an passé,

de consacrer une des deux journées annuelles de formation continue à la problématique de la communication.

L'objectif de cette réunion : « Développer la compétence des enseignants à intéresser les élèves et à convaincre l'environnement éducatif du bien-fondé de leur programme et des pédagogies mises en œuvre », comme le résume le document de présentation. Cette année, les familles sont plus particulièrement ciblées. « Elles sont peut-être le parent pauvre de notre communication, constate le directeur de l'Ere. Nous avons besoin d'outils pour leur dire que le cours de religion est un plus pour leur enfant. »

Afin d'aider les enseignants à mieux « dire la discipline », des intervenants ont été sélectionnés et choisis pour composer « un miroir qui renvoie un certain nombre de questions, d'attitudes », note Christophe Sperrisen. Des ateliers (graphisme, vidéo, événementiel, presse, écriture) doivent permettre « de repartir avec deux ou trois points précis à mettre en pratique très vite » avec les familles.

« Lorsqu'il y a un fait de société, c'est vers lui qu'on va se tourner »

Au-delà de ces outils de communication, le directeur, qui a été professeur de religion pendant dix-sept ans, met en avant la modernité des programmes, une des prérogatives confiée à l'Ere par l'académie : « Souvent, les gens ne connaissent pas les nouveaux programmes. Ils ont été réécrits en 2017 pour le second degré, en 2018 pour le pre-



Illustration de l'interreligieux à l'œuvre dans les cours de religion : en début d'année, des élèves du collège Félix-Eboué de Fessenheim préparaient la visite de leurs correspondants indiens, quelques semaines avant le premier confinement. Photos L'Alsace/Romain GASCON

mier. Fondés sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ils tiennent compte de la manière dont les élèves reçoivent les autres disciplines. »

Évoquant l'expérience de terrain des professeurs de religion, qui sont confrontés à des réalités sociologiques et confessionnelles très différentes d'un établissement à l'autre, Christian Sperrisen ajoute : « Les gens savent les compétences et les valeurs du professeur de religion, son savoir-faire, son savoir-être. Lorsqu'il y a un fait de société, des morts dans des attentats, des tensions sociales, de la discrimination, c'est vers lui qu'on va se

tourner. » « Le rapport [que les professeurs de religion] entretiennent avec la jeunesse » est un autre aspect qui mérite d'être pris en compte, selon le directeur. « Dans la période dans laquelle on est, avec tout ce que les jeunes connaissent en termes d'incertitude, le cours de religion est un lieu d'écoute bienveillant. »

Christophe Sperrisen est convaincu : « En plus des connaissances sur les autres cultures et les autres religions, le professeur de religion est celui qui permet le dialogue, la confrontation des idées, au service de la construction du citoyen de demain. »

Romain GASCON

« On a un problème d'image sur la manière dont les gens perçoivent le cours de religion. Ils sont souvent très décalés par rapport à la réalité. »

Christophe Sperrisen, directeur du service de l'enseignement religieux à l'école



Trois intervenants ont fait part de leur vision de l'enseignement religieux aux professeurs, pendant la journée de formation consacrée à la communication autour de la discipline.

Toutes les dimensions du métier

« La difficulté première », tous les professeurs de religion en conviennent, est de « casser les représentations » liées au catéchisme d'antan. D'ailleurs, selon Nathalie Hirtzlin, qui enseigne la religion au collège de Seppois-le-Bas, dans le Sundgau, les parents qui arrivent d'autres régions et qui découvrent la discipline « viennent [les] voir et sont enthousiastes ».

L'enseignante en est convaincue. « Le cours de religion est un vrai plus pour la construction de l'enfant, de sa personnalité. » Il permet l'« interdisciplinarité » et la mobilisation des « compétences transversales », par exemple à travers l'histoire de l'art. « Nous contribuons aussi à préparer les élèves à l'oral du brevet », insiste Isabelle Perez, une conseillère qui exerce à Mulhouse.

« Nous sommes considérés comme une option »

Le souci, résume cette dernière, « c'est que nous sommes considérés comme une option alors que nous n'en sommes pas une. Les enfants s'inscrivent, se désinscrivent, se réinscrivent... » Dans ce contexte, « on n'a pas le droit à l'erreur ». Innovation et adaptation pédagogique, utilisation des nouvelles technologies... Les deux professeurs connaissent des réalités de terrain différentes mais déploient une même énergie. Pour Isabelle Perez, il s'agit de « s'investir dans quatre établissements », avec « la réelle difficulté de connaître les collègues et de



Isabelle Perez et Nathalie Hirtzlin sont toutes deux professeures de religion dans le secondaire.

participer aux projets ». Nathalie Hirtzlin, à temps complet dans un établissement, s'investit dans les projets : « Mais je bosse tout le temps. Il faut toujours être au top au niveau pédagogique, technique... »

« Développer des propositions adaptées »

Eric Fischer, en poste depuis plus de vingt ans dans un lycée hôtelier d'Illkirch-Graffenstaden, insiste sur la variété des problématiques, selon les établissements : « On ne peut pas généraliser. » Il défend la plus-value qu'il apporte en tant que professeur de religion

dans son lycée : « Face à des élèves de CAP, aux sociologies très différentes, aborder l'interculturalité, l'ouverture à l'autre, c'est un travail d'éducation pour lequel j'ai des compétences ! »

« Au lycée, je pense qu'on est aux avant-postes, souligne-t-il. On ne peut pas fonctionner sur la base du nombre d'inscrits. Il est nécessaire de développer des propositions adaptées à nos publics. »

L'enseignement d'éveil culturel et religieux offre « la possibilité d'intervenir dans une approche œcuménique, sous forme de projet », explique l'enseignant, qui ajoute : « J'ai développé une palet-

te d'interventions en m'adaptant au cas par cas pour construire mon poste, ce qui me permet d'atteindre un public plus large. »

Eric Fischer a par exemple mis en place des modules de formation sur la thématique de l'alimentation et de la religion. Dans le cadre du Mois de l'autre, il fait travailler une trentaine de classes sur des projets de solidarité. Il propose aux élèves « une heure, dans leur emploi du temps, pour se poser, réfléchir, échanger, en groupe plus réduit qu'en classe. » « Quand la clé de lecture est le fait religieux, nous la saisissons, conclut-il. Mais ce n'est qu'une dimension. »

Les effectifs des élèves à la baisse

Dans le cadre du droit local, l'Alsace bénéficie d'un statut scolaire particulier, qui prévoit un enseignement religieux catholique, protestant (luthérien et réformé) et israélite à l'école publique, avec la possibilité pour les parents de dispenser leur enfant. Cet enseignement connaît depuis plusieurs années une érosion des effectifs et une difficulté de recrutement des professeurs.

■ Dans l'élémentaire

La quasi-totalité des écoles (854 sur 860, pour un taux de participation à l'enquête de 98,3%) dispensent un enseignement religieux, soit 512 sur 518 dans le Bas-Rhin et toutes celles du Haut-Rhin (342). Sur les 104 281 élèves alsaciens, 49 448 suivent un enseignement religieux, soit 47,4%. Ils sont 48,8% dans le Bas-Rhin (30 032 élèves), 45,5% dans le Haut-Rhin (19 416 élèves). Le taux de participation à l'enseignement religieux est en baisse. Entre 2015-2016 et 2019-2020, il est passé de 54% à 44,8% dans le Bas-Rhin et de 51% à 45,5% dans le Haut-Rhin.

L'enseignement religieux catholique est très majoritaire : 61,1% des élèves dans le Bas-Rhin (18 357 élèves), 89,9% dans le Haut-Rhin (17 455 élèves). L'enseignement protestant s'établit à 6,7% dans le

Bas-Rhin (4 157 élèves), 1,4% dans le Haut-Rhin (579 élèves). L'enseignement religieux interconfessionnel concerne 12,1% des élèves dans le Bas-Rhin (7 468 élèves) et 3,2% dans le Haut-Rhin (1 382 élèves). L'enseignement religieux israélite n'est représenté que dans le Bas-Rhin (50 élèves). Les 601 intervenants rémunérés se partagent entre 152 ministres du culte (94 catholiques, 58 protestants) et 449 intervenants de religion (375 catholiques, 73 protestants, un israélite).

■ Dans le second degré

L'enseignement religieux est prévu dans 141 collèges publics (tous les collèges alsaciens, moins six). Il est assuré dans 45 lycées sur 70. Dans le secondaire, entre 2018-2019 et 2019-2020, les effectifs sont en baisse de 13,11% à 12,01%. Ils s'établissent à 14,93% au collège en 2019-2020 et à 7,68% au lycée. Ces chiffres sont cependant à relativiser pour le lycée, où l'enseignement religieux peut prendre différentes formes.

L'enseignement religieux catholique est largement majoritaire (81,45% des élèves, et assuré par 75 professeurs de religion). L'enseignement protestant est suivi par 18,54% des élèves, l'israélite par 0,03%.